

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON PÈRE BOIT DE NOUVEAU : QUE FAIRE ?

Par Profil supprimé Postée le 12/10/2018 23:27

Bonjour,

Si je vous contacte c'est car mon père s'est remis à boire de l'alcool, et pas à petite dose.

De ma naissance à mes 5 ans, mon père était un alcoolique sévère et a été interné pendant un an dans un hôpital psychiatrique puis est censé être sur plus traitement à vie pour l'empêcher de sombrer de nouveau dans l'alcool.

Or, cette année j'ai appris que mon père avait recommencé à boire et qu'il ne prenait plus son traitement depuis maintenant 3 ans. Je lui ai dit que je n'en voulais pas qu'il se remette à boire et il m'a promis de ne plus boire, sauf que tous les week-ends il est complètement bourré, sans l'alcool à des kilomètres et pourtant nie complètement le fait qu'il boive.

Parallèlement, mon père vit une double vie avec un homme et dépense énormément d'argent pour lui et dans l'alcool. La situation devient vraiment intenable. Tous les week-ends, ma mère fouille dans tous les placards pour essayer de trouver de l'alcool que mon père aurait caché et explosé en larmes devant moi en s'excusant du fait que je vois mon père dans un tel état et de la vie que par conséquent je mène.

Je ne sais plus quoi dire ou quoi faire, le week-end est le pire moment de la semaine pour moi, j'aimerais juste pouvoir disparaître pour ne pas avoir à supporter de voir mon père complètement bourré. En plus cette année j'ai un concours très important et cette situation intenable rend le travail quasi impossible.

Que puis-je faire pour que les choses s'améliorent ?
Merci d'avance pour votre réponse.

Mise en ligne le 15/10/2018

Bonjour,

Vous nous faites part d'une situation avec votre père dont la relation problématique avec l'alcool est bien installée depuis des années. A cela s'ajoute un contexte complexe qui fait de vous une actrice et spectatrice dont la marge de manœuvre est très réduite.

Votre père est de nouveau dans une phase d'alcoolisation qui semble massive après celle où il était relativement stabilisé. Vous lui avez parlé et il vous promet de ne pas ou plus boire. Peut-être même vous étiez-vous déjà retrouvée dans la même situation, vous, lui exprimant la même désapprobation, lui, faisant la même promesse.

Nous ne pouvons que vous conseiller de continuer à dialoguer avec lui pour exprimer votre inquiétude pour sa santé, pour le convaincre, de nouveau, de repenser sa consommation, ou à tout le moins, pour laisser une « porte » ouverte.

Nous admettons que c'est une situation très pénible pour vous, votre mère et même pour votre père mais nous pensons également que vous avez besoin de prendre du recul. La prise de distance aura pour mérite de vous permettre de mieux (re)voir la situation et surtout de souffler car vous en avez grandement besoin. Cela est d'autant plus vrai que vous êtes dans une année de préparation d'un concours important. Nous vous souhaitons à ce propos toute la réussite.

Si vous le souhaitez, votre mère et vous pouvez être aidées par les professionnels qui accueillent, aident et conseillent les proches de personnes ayant un problème d'alcool. La démarche s'intitule « Soutien familial » et ce sont des médecins, addictologues, alcoologues, psychiatres, psychologues qui accueillent gratuitement en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Nous vous avons mis quelques adresses en fin de réponse.

Si vous voulez que nous reprenions tout cela n'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 08h00 à 02h00 du matin.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

**7 rue Albert Samain
75017 PARIS**

Tél : 01 53 20 11 50

Site web : www.centre-monceau.com

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h15

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 20h00 (sauf les 1ers et 3emes jeudi du mois, le matin). Ne pas hésiter à renouveler l'appel en cas de non réponse.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous pour les jeunes âgés de 12 à 24 ans et à leur entourage.

COVID -19 : Accueil en présentiel sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA LA CORDE RAIDE

**6, place Rutebeuf
75012 PARIS**

Tél : 01 43 42 53 00

Site web : www.udsm-asso.fr/les-structures-adultes

Secrétariat : Lundi: 9h-17h30 - Mardi: 9h-18h - Mercredi: 13h-20h - Jeudi de 9h-19h00 - Vendredi de 9h-13h.

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous avec/sans entourage, rencontre au QJ-Quartier Jeunes (4 place du Louvre 75012 Paris): les mercredis après-midi, avec les professionnels de la Corde Raide, sans rendez-vous.

Substitution : Unité médicale pour la délivrance des traitements de substitution

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

[Voir la fiche détaillée](#)

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE- CSAPA DE PARIS (CAP 14)

**5 bis, rue Maurice Rouvier
75014 PARIS**

Tél : 01 45 40 65 68

Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-paris-14em

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous les : Lundi-Mardi et Jeudi : de 9h30 à 19h00 - Mercredi de 9h30 à 16h,et vendredi de 9h30 à 15h, 1 samedi sur 2: 9h à 14h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations des jeunes de 12-25 ans avec/sans entourage : sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)